



## **Le coup du parapluie ?**

Alternative Police est particulièrement surpris de prendre connaissance de la dernière note sur le reconditionnement des GPBI et s'interroge sur la publication d'une telle note alors que nos collègues dénoncent depuis plus de 15 jours leurs conditions de travail au moyen de photos largement diffusées sur les réseaux sociaux **notamment celles sur l'état des GPBI et la tromperie quant aux dates d'utilisation !**

N'est-t-il pas surprenant de changer la date de fabrication d'un produit au titre d'un reconditionnement ?

N'est-t-il pas inquiétant de coller une nouvelle étiquette pour changer la date de fabrication et par conséquent nous faire croire que nous disposons d'un GPBI neuf ?

Ne pourrait-on pas considérer qu'il s'agit là d'un procédé frauduleux ?

A ce jour, rien ne garantit que les GPBI ont été conservés dans de bonnes conditions (humidité et UV) comme la note de l'administration tend à nous l'expliquer.

Nous garantit-on que le stock de GPBI est entreposé dans des locaux climatisés à une température constante afin de garantir un état neuf du produit et par conséquent pouvoir justifier de son reconditionnement ?

**Pour ALTERNATIVE Police, à défaut d'une analyse des GPBI par un laboratoire indépendant, le reconditionnement des GPBI ne lui paraît pas légal**

A contrario, si une étude a été conduite, ALTERNATIVE Police ne refuse pas de recevoir la communication des conclusions.



**ALTERNATIVE Police**

**ne peut pas se contenter d'une note explicative !**